

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
6 mois 5 francs
1 an 10 francs
Etranger 12 francs

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

L'affaire Hoffmann au Conseil national. Les vénizélistes, l'Italie et l'Entente.

En général, les Italiens ne sont pas enchantés de la solution apportée à la crise grecque. L'abdication du roi Constantin et le retour au pouvoir de Vénizélos ne sont pas de leur goût.

capit en Russie, et que le nouveau gouvernement a remis en liberté, a consacré un évêque pour les catholiques de l'Ukraine, Mgr Teodorof. Les Ukrainiens, jadis catholiques, qui avaient été contraints d'embrasser le schisme, reviennent en masse à l'ancienne foi.

Une grande séance au Conseil national

Les accords économiques
L'affaire Hoffmann

Berne, 27 juin.
Le président du Conseil national, M. Bueler, dont la bonhomie, doublée, à l'occasion, d'énergie, convient très bien à l'atmosphère d'agitation au milieu de laquelle nous vivons depuis une dizaine de jours, a tenu à adresser une petite instruction patriotique aux députés qu'il gouverne.

M. de Lavallaz a demandé qu'on sténographât les débats, au moins les discours des rapporteurs et des conseillers fédéraux. M. Naine appuyait cette requête. Mais le Conseil l'a écartée, par 102 voix contre 27, comme superflue.

La discussion sur les 6^{me} et 7^{me} rapports du Conseil fédéral se fera par matières. Pour commencer, M. Spahn, président de la commission des pleins pouvoirs, rapporte sur les affaires politiques, et notamment sur l'affaire Hoffmann.

Le député de Schaffhouse a débuté par des considérations intéressantes sur les accords économiques passés par la Suisse avec les deux groupes belligérants.

La situation économique
La situation économique s'est aggravée par le resserrement du blocus sous-marin allemand et l'entrée en guerre des Etats-Unis.

L'accord avec l'Allemagne a été renouvelé en avril. L'ancienne convention nous satisfaisait complètement au point de vue des intérêts agricoles; la livraison de pommes de terre, notamment, était pour nous un point de première importance.

En ce qui concerne le fer et l'acier, les premières livraisons ont été tout à fait insuffisantes; nos réclamations ont fini par faire arriver à peu près la totalité de ce qui était convenu; mais certaines espèces d'acier et de fer n'ont pu être obtenues.

Nous avions le droit d'importer en Allemagne des articles dits de luxe pour une somme de 6 millions par mois.

Quant à l'importation du bétail suisse, le chiffre en a été sensiblement réduit; le nombre de têtes que nous exportons, en vertu du nouvel accord, ne représente plus qu'une faible partie de ce que l'Allemagne nous achetait auparavant.

Du côté de l'Entente, le Conseil fédéral a obtenu également qu'on tînt compte de nos besoins. Le point essentiel pour nous était de nous mettre d'accord avec les Alliés sur l'exportation de notre bétail en Allemagne.

situation générale, nous devons nous estimer heureux.

L'entrée en guerre des Etats-Unis a fait surgir la crainte d'un blocus hermétique contre l'Allemagne, qui nous aurait radicalement coupés des moyens de subsistance. Cette mesure extrême a été d'abord agitée dans la presse étrangère, qui manifestait du mécontentement au sujet de nos arrangements avec l'empire allemand.

Par bonheur, on a pu dissiper l'impression que cette fausse nouvelle avait produite aux Etats-Unis et faire la preuve que nos exportations en Allemagne ne contreviennent aucunement à nos accords avec l'Entente.

Nous allons au-devant de difficultés croissantes. Il faut faire tout ce qui dépend de nous pour nous affranchir de la dépendance de nos voisins. Non pas qu'on nous manifeste de la mauvaise volonté mais les réserves de subsistances et de produits industriels accumulés pendant les temps de paix sont épuisés depuis longtemps.

Il faut donc que nous tâchions de nous suffire. Le rationnement du pain est une nécessité inéluctable. Depuis le commencement de l'année, notre provision de céréales a diminué de 8000 wagons. Je souhaite que le Conseil fédéral ait la main heureuse dans l'ordonnance de la carte du pain.

L'affaire Hoffmann
M. Spahn constate que tout le monde est d'accord de faire pleine et entière lumière sur les faits.

Le Conseil fédéral désire que l'incident soit débattu; l'intérêt du pays le demande; il ne faut pas laisser le monopole de la discussion à la presse et à la rue. Une sincérité absolue est la meilleure politique. Les réticences, l'étouffement seraient fatals. Le Conseil fédéral a déclaré à la commission qu'il ne craint pas la lumière.

Les faits sont connus: le 27 mai arriva une dépêche de notre ministre Odier, transmettant la demande connue de Grimm. M. Hoffmann répondit le dimanche, 3 juin. La commission a vu les originaux; ils sont conformes aux textes publiés.

La dépêche Odier-Grimm est conçue dans les termes suivants:
Pétrograd, 26-27 mai 1917.
Affaires étrangères, Berne.

M. le conseiller national Grimm, qui se trouve présentement à Pétrograd, nous prie de transmettre à M. le conseiller fédéral Hoffmann un télégramme dont le contenu est le suivant:

Le besoin de paix se fait sentir partout. Une conclusion de paix est d'une pressante nécessité au point de vue politique, économique et militaire. Cette conviction existe dans les milieux dirigeants. La France y fait obstacle, l'Angleterre, opposition. Les négociations sont en cours et les perspectives sont favorables. Il faut s'attendre, les tout prochains jours, à une pression nouvelle et plus forte. Le seul empêchement possible et le plus dangereux à toutes négociations pourrait résulter seulement d'une

offensive allemande dans l'Est. Sans cet empêchement, une liquidation serait possible dans un temps relativement court.

La convocation par le Conseil des Ouvriers d'une conférence internationale fait partie du programme de politique pacifiste du nouveau gouvernement. La réunion de cette conférence apparaît certaine, pour autant que les gouvernements ne créent pas des difficultés de passeports. Tous les pays ont promis leur participation. Renseignez-moi, si possible, sur ce que vous savez des buts de guerre des gouvernements, afin que les négociations puissent en être facilitées. Je reste environ 10 jours à Pétrograd.

La réponse de M. Hoffmann est formulée ainsi:

Légation suisse, Pétrograd.

Conseiller fédéral Hoffmann vous autorise à faire à Grimm communication verbale suivante: Allemagne n'entreprendra aucune offensive aussi longtemps qu'une entente amiable paraît possible avec la Russie. Après conversations répétées avec des personnalités éminentes, suis convaincu que l'Allemagne cherche avec la Russie paix honorable pour les deux côtés, avec intimes relations commerciales et économiques futures et appui financier pour reconstruction Russie. Aucune immixtion affaires intérieures russes. Entente amiable au sujet Pologne, Lithuanie, Courlande, en tenant compte des particularités des peuples. Retraction des territoires occupés contre restitution par Russie provinces autrichiennes envahies. Suis persuadé que l'Allemagne et ses alliés entreprendraient immédiatement des négociations de paix sur le désir des alliés de la Russie. Concernant les buts de guerre allemands, lisez publication dans Norddeutsche Allgemeine Zeitung, où l'accord avec Asquith au sujet des annexions est affirmé. Allemagne ne voudrait aucune augmentation de territoire dans le but d'un agrandissement ou d'une extension économique ou politique.

Dimanche, 17 juin, arriva la nouvelle que la dépêche de M. Hoffmann avait paru dans un journal; le 18 se produisirent les événements que l'on sait.

L'incident fut liquidé immédiatement, sans immixtion de l'étranger. Jusqu'à cette heure, il n'a pas été fait la plus imperceptible pression. Nous sommes en droit d'attendre que la promptitude avec laquelle le cas a été résolu fera comprendre aux gouvernements étrangers que nous considérons l'affaire comme étant d'ordre purement interne.

Malheureusement la presse étrangère n'a pas jugé ainsi; elle a décidé d'embler que la démarche de M. Hoffmann avait constitué un acte inamical à l'égard d'un groupe belligérant. Puis elle a élargi ses suspensions et enfin elle en est venue à formuler des exigences. Ici encore, le mauvais exemple est parti de Suisse. Quant à nous, une chose est certaine: en ce qui concerne l'étranger, l'incident est clos. Nous n'admettrons aucune immixtion.

De quoi s'agit-il, en fait? A-t-on tenté de favoriser la conclusion d'une paix séparée russo-allemande? Nous entretenons avec l'Entente des rapports amicaux, comme avec le parti adverse; il serait donc extraordinaire que le chef de notre diplomatie eût eu dans l'esprit d'accomplir une démarche hostile à l'Entente. Les belligérants soupirent après la paix comme nous-mêmes, pensons-nous. En tout cas, à notre point de vue, il n'y a pas eu d'intention inamicale.

Dans la dépêche de Grimm, on parle d'une conférence internationale sur la question de la paix. Grimm ne demande pas à connaître les conditions de paix allemandes à l'égard de la Russie, mais les conditions de tous les gouvernements. Tout cela montre qu'il s'agissait d'une paix générale.

La réponse de M. Hoffmann porte sur deux points: 1° les conditions de l'Allemagne à l'égard de la Russie; 2° les conditions générales de l'Allemagne et de ses alliés à l'égard de la Russie et de ses alliés. Sur ce dernier point, M. Hoffmann s'est réitéré à la Gazette de l'Allemagne du Nord.

La question posée étant venue de Russie, il n'y avait rien que de naturel à ce qu'il fut d'abord question des rapports germano-russes. Pas un mot de la réponse de M. Hoffmann ne fait allusion à une paix séparée. La seule chose à laquelle on puisse s'achopper est la phrase: «L'Allemagne n'entreprendra pas d'offensive, tant qu'un accord paraîtra possible.» Mais cette phrase même s'explique très naturellement; du moment que le conseil des ouvriers et soldats de Pétrograd avait l'intention de convoquer une conférence générale sur la paix, projet contrarié par l'Angleterre et la France, il allait de soi que l'Allemagne n'irait pas ruiner ce frêle espoir de paix en ouvrant une offensive.

Rien donc, dans la dépêche, n'amène inévitablement à conclure qu'elle tendit à une paix séparée; l'opinion personnelle du rapporteur est que l'intention de M. Hoffmann était, au contraire, de provoquer une paix générale. Mais si

l'on n'est pas de cet avis, on accordera du moins qu'il y a doute et qui donc refusera à un homme du caractère de M. Hoffmann le bénéfice de cette maxime juridique: le doute profite à l'accusé?

Une première faute de M. Hoffmann a consisté à n'avoir pas sollicité l'avis du Conseil fédéral. Il a préjugé l'attitude de celui-ci. Il faut reconnaître, de plus, que la démarche était exposée à être mal interprétée. En pareille matière, il faut prévoir tous les effets possibles d'un acte. La faute lourde de M. Hoffmann est de n'avoir pas calculé les risques de sa démarche. Le Conseil fédéral a dû se désolidariser d'avec lui. Mais nous repoussons avec indignation l'accusation qu'on a proférée contre le chef du Département politique, d'avoir été un agent de l'Allemagne. Les intentions de M. Hoffmann ont été honnêtes et pures. Notre pays a un intérêt vital à voir finir la crise de folie sanguinaire à laquelle le monde est en proie.

Le faux pas de M. Hoffmann n'est pas l'effet d'un système; c'est un cas personnel; dans le cas Ritter, il n'y a rien à la charge de M. Hoffmann.

Au sein de la commission des affaires étrangères de la Chambre française, on a prétendu que M. Hoffmann avait favorisé le retour des révolutionnaires pacifistes en Russie. Sur la proposition de M. Secrétan, la commission des pleins pouvoirs a décidé de demander un rapport au Conseil fédéral. M. Ador sera chargé de l'enquête. La proposition de MM. Borella et Daucour de confier cette enquête à une commission parlementaire spéciale est ainsi sans objet.

Le rapporteur français, M. Secrétan, a complété et contredit, en partie, l'exposé et les conclusions du rapporteur de langue allemande:

«Je ne me sens aucune mission de morigerer la presse suisse ou étrangère ou les pétitions des citoyens. Nous sommes à une époque de libre discussion, où la presse joue un rôle immense. Vous n'empêchez pas, lorsqu'un événement important surgit, le peuple de s'émouvoir et de donner à ses sentiments l'expression qui lui convient.»

«Ce n'est pas le peuple qui a commis l'imprudence. Celle-ci est venue d'ailleurs. Le peuple a le droit d'agir comme il a agi. Je veux affirmer le droit pour le peuple, dans une république comme la nôtre, d'exprimer son opinion.»

«Seul un homme malade a pu imaginer que M. Hoffmann était un agent de l'étranger, mais rappelons-nous que, depuis le début de la guerre, nous avons perdu deux colonels, un ministre plénipotentiaire, un conseiller fédéral, et partout nous avons vu la même main. Dans ces conditions, des exagérations de style sont inévitables.»

«Je manque de documentation pour affirmer que M. Hoffmann visait à une paix séparée, mais telle est l'impression que provoque une lecture rapide des faits. Les allusions à la France et à l'Angleterre semblent indiquer qu'il s'agissait d'une paix séparée, mais la phrase la plus significative est celle qui concerne l'abstention d'une offensive allemande sur le front russe, grâce à laquelle une liquidation serait possible en quelques jours.»

«M. Hoffmann répond un semaine après, et il ne répond pas sans avoir consulté d'éminentes personnalités, et il répond en citant les conditions d'une paix avec la Russie.»

«C'est l'objet principal de sa dépêche. Au fond, au point de vue suisse, il n'importe pas tant qu'il y ait une paix séparée, que son intervention vise une paix générale ou séparée.»

«En juin 1916, M. Hoffmann, dans un rapport sur les pétitions en faveur de la paix, insista sur la nécessité d'observer dans ce domaine une très grande réserve. M. Hoffmann a abandonné en juin 1917 le point de vue de juin 1916 et cela lorsque nous connaissions la réponse faite par les Alliés à la note allemande de 1917, transmise par l'intermédiaire de la Suisse.»

«Il n'y a aucun rapport entre l'affaire Ritter et l'affaire Hoffmann-Grimm. M. Ritter a accepté une mission qu'il aurait dû décliner. Cette question a été liquidée. Ni le Département politique, ni le Conseil fédéral ne sont intervenus dans cette affaire.»

«M. Hoffmann a écrit à M. Ritter une lettre pour lui exprimer son étonnement au sujet de ses procédés. Soyons surpris que M. Hoffmann n'ait pas tenu ses collègues au courant de certains actes importants. On est un peu étonné de voir que la délégation des affaires extérieures du Conseil fédéral n'a pas été créée auparavant. La loi prévoit aussi que le Département politique présentera périodiquement des rapports sur la situation politique et les actes du Département. Ces rapports ont-ils été présentés?»

«Il a paru à Paris, à propos d'une séance de la commission des affaires extérieures, des accusations graves. Dans ces conditions, une enquête approfondie s'impose et nous pouvons accepter celle que propose le Conseil fédéral. Nous pensons qu'une commission parlementaire

Il y a longtemps que M. Caillaux se prépare à jouer de nouveau un rôle en plein jour dans la politique française. On trouve son nom dans la liste d'un groupement en formation à la Chambre française. Il y est accolé à celui de M. Acambay, anticlérical violent. Le groupe prendra le nom de «Ligue républicaine». Pour donner un prétexte à cette ligue, on inventera le péril de la réaction.

Mgr Szeptycky, métropolitaine de Lemberg (Galicie), qui fut retenu pendant deux ans

faire est de trop jusqu'au jour où nous aurons le rapport qui nous a été promis.

M. Borella développe sa proposition d'instituer une commission d'enquête parlementaire. M. Fazy réclame la réforme de notre représentation diplomatique. M. Greulich émet quelques idées intéressantes sur l'affaire Hoffmann et le rôle de M. Grimm.

Le doyen du groupe socialiste déclare que M. Hoffmann a toujours été loyal avec les socialistes. Il n'y a rien d'anormal dans le fait qu'un homme politique comme M. Grimm se soit abouché avec le chef du Département politique dans une question aussi grave que celle de la paix; il est tout naturel aussi qu'un citoyen suisse à l'étranger se serve, à cet effet, de notre personnel diplomatique, pour la transmission du message.

M. Greulich n'a pas admis la thèse de M. Secretan, d'après laquelle M. Hoffmann se serait mis en contradiction avec ses propres déclarations du mois de septembre et de décembre. Depuis lors, un événement extraordinaire est survenu, l'événement le plus grandiose de toute la guerre: la révolution russe. Cette révolution s'est faite au cri de: « Paix, liberté! Une situation nouvelle en est résultée. M. Grimm a pu se renseigner très sûrement auprès des chefs autorisés du nouveau régime. Cependant, il a commis la faute de se ranger du côté intransigent de Lénine et consorts. Lorsque la réponse de M. Hoffmann fut expédiée en Russie, Grimm était déjà devenu suspect au gouvernement provisoire; cette suspicion s'est étendue fatalement à l'action de M. Hoffmann. M. Greulich a affirmé l'entière bonne foi de M. Hoffmann et de M. Grimm et il proclame le droit de la Suisse de s'intéresser à la paix.

Interrompue à 12 1/4 heures, la séance a été reprise à 4 1/2 heures. C'est d'abord M. Hartmann, le député catholique de Soleure, qui expose le point de vue du plus grand nombre, dit-il, de ses amis politiques. M. Hoffmann a des titres nombreux à la reconnaissance du pays; sa faute consiste dans un manque de prévoyance et dans le fait de n'avoir pas su éviter l'apparence d'une incorrection; mais qu'on ne vienne pas parler de déshonneur ou de trahison. La Droite est d'accord que l'enquête doit être complète; elle est convaincue que cette enquête rendra service à M. Hoffmann lui-même.

M. Hartmann se réjouit de la nomination de M. Ador, qui possède toute la confiance des catholiques. Les Suisses allemands ont le droit de demander à leurs Confédérés romands que les incidents scandaleux de Genève et de Lugano ne se renouvelent pas. Si l'affaire Hoffmann porte ses fruits, comme une douloureuse expérience, on pourra se consoler de l'orage qui a passé sur le pays.

Cette déclaration a été accueillie par des marques d'approbation. M. Daucourt s'est attaché ensuite au rôle joué par M. Grimm, qui lui paraît suspect; M. Grimm doit revenir pour se justifier, ayant compromis le pays et le parlement par ses agissements.

On forme cercle autour de M. Bossi, le *Milésio* de la *Gazzetta Ticinese*, qui, dans un discours violent, mais difficilement compréhensible — l'orateur n'égalait point le polémiste — fait une récapitulation de tous les péchés dont il charge le Conseil fédéral et M. Hoffmann en particulier. M. Bossi reparte de la violation de la Belgique, du *Lusitania*, de la démarche en faveur de la paix faite de concert avec M. Wilson, de l'affaire Ritter, du célèbre communiqué: « On suppose », de l'affaire des colonels, des concessions économiques accordées à l'Allemagne, etc. M. Bossi réclame la destitution du général et du chef de l'état-major général; non content de l'éloignement des personnes, il exige l'abolition du « système ». M. Hoffmann, dit-il, s'inspirant de Machiavel et de Bismarck, a aspiré à la dictature!

M. Naine a été plus habile et plus incisif. Il a dit qu'il ne pouvait s'associer aux éloges et aux remerciements formulés à l'adresse de M. Hoffmann. La faute commise par le démissionnaire n'est, à ses yeux, que la conséquence d'autres fautes. M. Hoffmann qui était, à lui tout seul, le gouvernement, a été le défenseur intelligent de tout le système politique et militaire qui nous opprime, dit M. Naine. Le député socialiste se défend du reproche de piétiner une grande œuvre déçue. « Il est vrai, M. Hoffmann est tombé du pouvoir; mais il n'est pas tombé autrui; aujourd'hui encore l'homme est infiniment plus puissant que moi. »

Examinant le cas de son camarade Grimm, M. Naine est d'avis que les dépêches échangées constituent une énigme si on n'admet pas qu'il y ait eu des négociations préalables entre MM. Grimm et Hoffmann. M. Grimm a été ardent partisan de la paix selon la formule de Zimmerwald, paix basée sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et non sur les convenances de tel ou tel belligérant. Peut-être M. Grimm a-t-il fini par tomber dans les bras du pacifisme bourgeois et de la diplomatie secrète. M. Naine ne veut pas incriminer les intentions; mais il reproche à M. Hoffmann d'avoir été le messager secret d'une action de paix qui doit se faire ouvertement; il reproche aussi à M. Hoffmann d'avoir agi d'entente avec un seul groupe de belligérants et de s'être adressé précisément à l'Etat qui, actuellement, est suspect de vouloir traîner la cause de ses alliés.

Aux applaudissements frénétiques de la salle, M. Greulich a répondu avec véhémence à une attaque personnelle de M. Bossi. Celui-ci lui avait reproché de s'être rendu à Bologno pour offrir un soutien financier aux pacifistes italiens. « J'ai les mains propres », s'est écrié le chef socialiste, je suis solidaire avec les gens de tous les pays qui aspirent à la paix; quant à vous, M. Bossi, vous vous solidarisez avec les chauvinistes et les fauteurs de la guerre! »

La séance s'est terminée sur un discours élogique du maire de Saint-Gall, M. Edouard Scherrer, qui s'est fait l'interprète des sentiments de douleur qui remplissent les cœurs des concitoyens de M. Hoffmann. Pendant deux générations, dit-il, le nom de Hoffmann a brillé dans les annales saint-galloises; le père Charles Hoffmann fut déjà estimé digne d'être élu au Conseil fédéral; le fils, Arthur Hoffmann, a suivi le bel exemple du père. C'était, pour tous, un réconfort et un sujet de confiance profonde dans l'avenir de savoir, pendant ces temps troubles, M. Hoffmann à la tête du Département politique. Du mois d'août 1914 jusqu'au 18 juin 1917, M. Hoffmann, avec une seule interruption de 15 jours, en automne 1916, a travaillé jour et nuit pour son pays. Ses mérites constituent un monument qui survivra à notre époque agitée. La douleur de ses amis et concitoyens a été immense, lorsqu'ils ont vu M. Hoffmann descendre du pouvoir. M. Hoffmann avait vu d'embée où était le devoir: « Il faut que je démissionne, dit-il; mes amis en seront concernés; mais il le faut. » On aurait été en droit de s'attendre à ce que la noblesse de cette attitude imposât le respect. Mais nous avons vu des choses astringentes. — Puissent les Suisses montrer maintenant à l'étranger qu'ils mettent la patrie au-dessus de tout. Le peuple saint-gallois supportera dignement sa douleur; il a fait son sacrifice à la patrie.

C'est sur ces paroles émues que les députés se sont séparés jusqu'au lendemain. La session sera close vendredi. Il est à prévoir que, seules, les affaires politiques seront liquidées; le reste des rapports de neutralité sera renvoyé à l'automne.

La centralisation ferroviaire

Berne, 27 juin.

Dans quinze ans, on ne parlera plus guère de la démission de M. Hoffmann et d'autres incidents politiques nés de la guerre actuelle. Nos émotions éphémères seront effacées par la succession toujours plus rapide des événements.

Mais une institution restera, car nous continuerons à voyager en chemin de fer, à moins que la voiture aérienne ne détruise la locomotive, comme celle-ci a supplanté les vieilles pataches fédérales. Cette institution, qui survivra probablement au cataclysme, c'est le chemin de fer d'Etat, avec sa vaste administration.

Les Chemins de fer fédéraux ont donc droit à toute notre attention, malgré la concurrence que leur fait aujourd'hui, dans les préoccupations publiques, l'incident Grimm-Hoffmann.

Tandis que le Conseil national est engagé en plein dans la discussion de ces affaires de politique extérieure et intérieure, le Conseil des Etats s'est occupé aujourd'hui consciencieusement de la gestion et des comptes des C. F. F. pour 1916.

Nous ne nous arrêtons point au côté financier de ce débat. Chacun sait que l'exercice de 1916 soldé pour les C. F. F. par un déficit de 44 millions, mais on a convenu qu'il ne faut pas trop s'en alarmer, car la bonne moitié de cette somme se retrouve dans le fonds d'amortissement de la dette et dans le fonds de renouvellement. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les relèvements de taxe n'ont pas encore compensé les augmentations de dépenses. Par contre, l'horaire réduit et les autres simplifications ont beaucoup contribué à améliorer la situation. Les C. F. F. font de sérieuses économies.

L'intérêt du débat d'aujourd'hui est ailleurs. Déjà hier, le rapporteur général de la commission, M. Geel, avait touché la question de la centralisation qu'on médie dans les hautes sphères ferroviaires. On ne parle de rien moins que de supprimer les directions et conseils d'arrondissement. Certains milieux fiers d'uniformisation trouvent que cette organisation fédéraliste des C. F. F., créée par la loi de 1897, a suffisamment vécu. Au vieux fer, cet héritage d'un âge préhistorique!

Mais ces hommes d'acier, qui rêvent un régime d'unification rigide, oublient que, précisément à cette heure, la démocratie coule à pleins bords et qu'on revient plus que jamais à la politique des autonomies régionales.

C'est ce que leur a rappelé aujourd'hui le représentant du canton de Vaud dans la commission, M. Simon. Le député de Sainte-Croix juge très peu opportun de projeter l'abolition des conseils et directions d'arrondissement. On a allégué, dit-il, des motifs d'économie. Or, les comptes de 1916 nous apprennent que les conseils d'arrondissement ont coûté aux C. F. F. une dépense de 15,000 francs, et les directions une somme de 180,000 francs. En présence d'une dépense totale de 138 millions, on conviendrait qu'il ne vaudrait guère la peine de bouleverser l'organisation des C. F. F. pour leur faire réaliser une si maigre économie. Il y aurait bien d'autres simplifications à introduire. Les conseils d'arrondissement ont leur raison d'être. Ils sont les intermédiaires entre les populations et l'administration centrale. Qui peut donc mieux défendre les intérêts des diverses régions du pays sinon les membres des gouvernements cantonaux qui font partie des conseils d'arrondissement?

M. Winiger, de Lucerne, a rompu aussi une lance en faveur de l'organisation fédérative des Chemins de fer fédéraux. Loin de supprimer les conseils et directions d'arrondissement, dit-il, il faudrait au contraire augmenter leurs compétences. On pourrait en faire des instances de recours pour liquider nombre de réclamations qui vont encombrer inutilement les bureaux de la direction générale.

M. Geel, de Saint-Gall, est du même avis. Les régions éloignées de Berne, dit-il, ne voient pas de bon œil que tout vienne s'y concentrer. Les C. F. F. ne sont pas une simple affaire; ils ont à tenir compte du sentiment national,

des besoins et des aspirations des diverses parties du pays.

Contre tant de combattants fédéralistes, M. Casimir von Arx, qui est président du conseil d'administration des C. F. F., s'est senti bien faible. Il prévoit que tous les cantons possédant un siège d'arrondissement se coaliseront contre la centralisation projetée. Quant à lui, il ne juge pas convenable de se prononcer, en ce moment, dans cette affaire. C'est une question de délicatesse, le projet de réorganisation des C. F. F. devant être soumis au corps administratif dont il fait partie.

Comme l'a annoncé M. Förster, ce matin, la Direction générale est chargée de fournir son mémoire le 15 octobre prochain. Le Conseil fédéral avait résolu d'abord de renvoyer toute cette question aux temps de paix, mais, poussé par l'opinion, il s'est décidé à précipiter le mouvement.

D'où vient cette poussée? Assurément pas des milieux populaires.

Les choses en sont là. On en reparlera lorsque la révision de la loi de rachat sera effectivement sur le tapis.

M. le conseiller fédéral Ador

EN SUISSE ROMANDE

La Suisse romande a fait, hier après midi, à M. le conseiller fédéral Ador un accueil enthousiaste. Sur tout le trajet, de Fribourg à Genève, les populations se pressaient au passage du train, pour acclamer le haut magistrat et lui offrir des fleurs. Nous parlons en troisième page des manifestations de Fribourg et de Romont, et notre correspondant Jausanno dit un mot en « Chronique vaudoise » de ce qui s'est passé à Lausanne.

A Genève, la réception fut triomphale et imposante. La ville était pavée comme aux Journées des fêtes du centenaire. De toutes les communes du canton et des villages voisins vaudois, une foule énorme était accourue. Un cortège de plus de 6000 participants, comprenant les autorités cantonales et municipales, les pouvoirs judiciaires, le Grand Conseil, le corps des officiers, le personnel féminin de l'Agence des prisonniers de guerre agitant des centaines de petits drapeaux de la Croix-Rouge, plus de quatre-vingts sociétés avec drapeau, quatre corps de musique, se rendit à la gare de Cornavin, pour attendre M. Ador, qui était accompagné de la députation genevoise aux Chambres et de nombreux parlementaires d'autres cantons, parmi lesquels M. le conseiller national Deschenaux, de Fribourg, et MM. Tarchini et Chicherio, du Tessin.

A sa descente du train, M. Ador se plaça en tête du cortège, qui gagna la place Neuve, en empruntant les grandes artères du centre de la ville. Une foule énorme, évaluée à près de 60,000 personnes, acclama M. Ador. Sur tout le parcours, le sol était jonché de fleurs. Les officiers furent, de leur côté, longuement acclamés.

Pendant le défilé, toutes les cloches étaient en branle et, sur la Treille, les canons tonnaient. Le cortège se massa sur la place Neuve, où des discours furent prononcés, par M. Rochaix, président du Conseil d'Etat; par M. Péter, président du Grand Conseil; par M. Rutly, député aux Etats, au nom de la délégation romande aux Chambres; par M. Adrien Lachenal, ancien président de la Confédération.

M. Ador, accueilli à la tribune par des vivats chaleureux, répondit par une vibrante improvisation: « Je croyais jamais aimer ma chère Genève, dit-il; mais je n'ai jamais senti, autant qu'aujourd'hui, combien je lui suis attaché. J'emporte dans mon cœur Genève à Berne, et je remercie MM. Rochaix, Péter, Adrien Lachenal et Rutly de leurs cordiales et patriotiques paroles.

Dans la grandeur de la tâche qui m'incombe, ce qui m'encourage, c'est que Genève est unie et se présente à la Confédération comme un canton fidèle, qui a le droit d'être entendu et écouté.

« Je suis décidé à pratiquer une politique franche, loyale, ouverte. Nos Confédérés allemands nous ont tendu une main joyale; ils ont donné à la Suisse romande une représentation importante au sein du Conseil fédéral. La pénétration des idées doit se faire de plus en plus dans tout le pays.

« Magistrat de la Suisse, j'ai le devoir de m'occuper de toute la Suisse et de placer pardessus tout les intérêts de la grande patrie. Il importe de comprendre les aspirations de ceux qui ne pensent pas comme nous. Je ne faillirai pas à ce devoir. »

Et, dans un magnifique élan, M. Ador fait appel au patriotisme éclairé, au calme et à la réflexion. L'opinion publique doit se faire jour avec une grande maturité. Il faut éviter ce qui peut jeter le discrédit sur notre canton, dont la place est honorable au sein de la Confédération. « Evitons les manifestations bruyantes, n'envoyons pas de sommation au gouvernement... Travaillons ensemble, soyons unis, je chercherai à réaliser les aspirations de l'heure actuelle. Nous sommes privilégiés, sentons nos responsabilités. Vive la Suisse! hurrah! »

L'allocation de M. Ador a été soulignée par d'inimitables applaudissements.

A 9 heures, la cérémonie était terminée.

Un télégramme de M. Motta

M. Motta, conseiller fédéral, a adressé, hier soir, à M. G. Ador, le télégramme suivant: « Je m'associe de tout mon cœur à la réception triomphale qui va vous être faite par les ardentes populations de votre canton.

« Il n'y a rien de plus grand, dans la vie d'un homme, que d'incarner l'unité nationale et la pitié humaine.

« Vous symbolisez l'une et l'autre et vous représentez ainsi, au-dessus des orages de cette époque sanglante, les destinées éternelles de la patrie suisse. »

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journées du 26 juin

Communiqué français du 27 juin, à 3 h. de l'après-midi:

La lutte d'artillerie continue très vive dans la région du monument de Heurtebise. Les Allemands n'ont fait aucune tentative nouvelle contre les positions que nous leur avons enlevées le 25.

Selon de nouveaux renseignements, parmi les organisations que nous avons conquises le 25, se trouve la *Caverne-du-Dragon*, large de plus de 100 mètres, profonde de 300, transformée en véritable forteresse avec de nombreuses sorties vers l'extérieur.

Cette cheminée d'où surgissaient des mitrailleuses constituait une importante place d'armes et le point de départ des contre-attaques ennemies. Un matériel considérable y était accumulé.

Neuf mitrailleuses en bon état, plus de 300 équipements, de nombreux fusils, des dépôts de munitions, des projecteurs électriques et un poste de secours sont tombés entre nos mains. Le chiffre des prisonniers dénombrés était de 330, dont 10 officiers.

En Champagne, un coup de main ennemi à l'ouest du mont Cornillet a échoué sous nos feux.

De notre côté, nous avons exécuté une incursion dans les lignes allemandes vers *Maisons-de-Champagne*, qui nous a permis de ramener une dizaine de prisonniers.

Hier, vers 20 h., des avions allemands ont lancé plusieurs bombes sur Nancy. Il n'y a eu ni victimes, ni dégâts.

Communiqué allemand du 27 juin:

Groupe d'armées du *kronprinz Rupprecht*: Par une mauvaise visibilité, l'activité d'artillerie de part et d'autre a été plus faible sur le front que ces jours précédents. Dans quelques secteurs seulement, le feu d'artillerie s'est accru par moments.

Dans la matinée, de fortes unités anglaises, attaquant contre l'arc du saillant de Lens, ont été repoussées avec de lourdes pertes. L'adversaire s'est installé dans quelques tranchées en terrain ouvert.

Des deux côtés de la route d'Arras à Lens, près de Fontaine, des poussées de détachements ennemis sont demeurées stériles.

Sur plusieurs points des fronts d'Arras, les attaques de détachements de reconnaissance ont également échoué.

Groupe d'armées du *kronprinz allemand*: A part un violent feu, au nord-ouest de Craonne et des deux côtés de la route de Corbeny à Berry-au-Bac, l'activité combattante s'est maintenue généralement dans des limites modérées.

Journées du 27 juin

Communiqué français d'hier mercredi, 27 juin, à 11 h. du soir:

L'artillerie s'est montrée active de part et d'autre dans la région Heurtebise-Craonne, sur les hauteurs de Moronvilliers, et dans le secteur d'Avocourt.

Communiqué anglais d'hier mercredi, 27 juin, à 9 h. du soir:

Un coup de main ennemi a été repoussé au début de la matinée au nord de Reux, à la suite d'un vif engagement qui a causé des pertes importantes aux assaillants.

Don de Romain Rolland

M. Romain Rolland vient de recevoir le diplôme et la médaille d'or du prix Nobel. Il a écrit à M. Ador, priant la Croix-Rouge internationale d'accepter un don de cinquante mille francs pour l'Agence des prisonniers. Il ajoute: « J'aimerais que sur cette somme, dix mille francs fussent mis à la disposition du chef de la Section civile, le D^r Ferrière, dont j'ai eu l'honneur d'être pendant quelque temps le modeste et affectueux collaborateur. »

M. Lafont rentre de Russie

M. Ernest Lafont, député socialiste de la Loire, qui était parti pour la Russie avec deux autres députés socialistes français MM. Moutet et Gachin, vient à son tour de rentrer en France après une absence de sept semaines.

Le nouveau régime en Russie

L'Ukraine séparatiste

La situation s'envenime de plus en plus en Ukraine. La veille de l'ouverture du Congrès militaire ukrainien, plusieurs assemblées et manifestations ont eu lieu à Kiev, auxquelles un régiment ukrainien a chaque fois pris part. Les discours ont traité de l'indépendance et de la lutte contre les « Moscovites ». On a demandé aux troupes ukrainiennes de jurer qu'elles ne parleraient pas sur le front tant que la question de l'autonomie n'aurait pas été résolue d'une manière satisfaisante.

Coup d'anarchistes

Pétrograd, 27 juin. Dix anarchistes ont envahi la succursale de la Banque russo-asiatique, dans le port de Justocharyskaya, sur l'Obi, tuant le gardien et blessant neuf personnes. Ils se sont emparés de 100,000 roubles de titres et d'effets.

A Cronstadt

Pétrograd, 27 juin. La commission d'enquête du procès des officiers détenus par les révolutionnaires de Cronstadt a fait remettre en liberté le général Tchachanof, arrêté pour sévérité envers ses hommes.

IL Y A UN AN

28 juin 1916

Redoublement du feu d'artillerie entre le canal de La Bassée et l'Oise. En Galicie, au sud du Dniester, attaques russes, sur un front de 40 kilomètres, dans la direction de Kolomea. Les Autrichiens perdent du terrain et 10,000 prisonniers.

Nouvelles diverses

Le nouveau cabinet grec, de M. Venizélos, prêterait serment aujourd'hui. — On annonce de Berlin la mort, à l'âge de 79 ans, du D^r Gustave von Schmoller, professeur d'économie nationale.

Echos de partout

UN HOMME OCCUPE

Un homme occupé, c'est M. Lloyd-George. Un journal anglais donne l'emploi de sa journée. Tout y est réglé, parait-il, à une minute près.

De 7 h. 45 à 8 h. 45, le premier ministre anglais examine les documents qu'on lui soumet; à 8 h. 45, il dîne. Deux directeurs de services publics assistent à son repas pour discuter avec lui; à 10 heures, Lloyd-George passe dans son bureau et reçoit des visiteurs. Il des dépêches jusqu'à 11 h. 30; de 11 h. 30 à 2 heures, séance du conseil de guerre impérial; de 2 heures à 3 heures, lunch avec plusieurs ministres pour discuter d'affaires urgentes; de 3 heures à 7 heures, séance du conseil de guerre impérial avec les experts militaires et navals.

De 7 h. 30 à 8 h. 30, réception de visiteurs, signatures de documents. A 8 h. 30, dîner avec plusieurs ministres et discussions d'affaires importantes.

A partir de 11 heures, le ministre s'apprête. On est tenté de lui crier: « Bonne nuit! »

MOT DE LA FIN

Un agent amène un délinquant au poste de police. — Pourquoi avez-vous arrêté cet individu? demande le commissaire.

— Pour ivresse manifeste.

— Moi, être? Jamais de la vie! proteste l'homme... D'abord, j'ai horreur du vin... Je n'aime que l'eau... La preuve, c'est quand l'agent m'a arrêté, j'étais assis au bord du bassin de la place.

— En effet, acquiesce l'agent... Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il avait jeté sa casquette dans l'eau et qu'il criait à l'un des lions de bronze: « Apporte, Apporte, apporte! »

CHRONIQUE VAUDOISE

M. le conseiller fédéral Ador à Lausanne

La session du Grand Conseil

Lausanne, 27 juin.

La ville de Lausanne a fait aujourd'hui une chaleureuse réception à M. le conseiller fédéral Ador. Il faut reconnaître que les Vaudois avaient une raison bien particulière d'acclamer le nouveau chef du Département politique. Ils le considéraient un peu comme l'un des leurs. Ainsi qu'il s'est plu à le rappeler, M. Ador est originaire de Vuiteboeuf, paisible localité au pied du Jura, non loin d'Yverdon. Sitôt que l'élection d'hier fut connue, le syndic de Vuiteboeuf se hâta d'adresser ses félicitations à son ressortissant.

En descendant de wagon, M. Ador, précédé d'un huissier et suivi des membres du Conseil d'Etat qui s'étaient portés à sa rencontre à Chebbres, des représentants de la Municipalité et de quelques notabilités politiques, se rendit sur la place de la gare, où eut lieu la réception officielle. Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait beaucoup de dames — leur participation de plus en plus forte aux diverses manifestations de notre vie politique n'est-elle pas un signe des temps! — entourait une estrade érigée au milieu d'un parterre de verdure. Tour à tour, M. Cossy, au nom du Conseil d'Etat, M. Maillefer, syndic de Lausanne, au nom de la Municipalité, et M. Charles Secretan, président du parti libéral-démocratique, ont adressé des félicitations à M. le conseiller fédéral Ador et ont souligné la belle manifestation d'union confédérale dont son élection a été l'objet.

M. Ador a répondu au milieu des acclamations de la foule. Il s'est félicité de voir les droits de la Suisse romande reconnus et consacrés par sa nomination au Conseil fédéral et, après avoir célébré l'union des différents partis politiques et des diverses régions de la Suisse en ces heures graves, il a témoigné de son attachement au canton de Vaud, dont la prospérité lui tient à cœur. Après les fortes paroles de M. Ador, les assistants entonnèrent l'Hymne suisse, cependant que le train partait pour Genève.

La session extraordinaire du Grand Conseil, ouverte lundi après midi, a été clôturée hier soir. La plupart des questions qui ont été traitées ne présentent qu'un intérêt cantonal. Il y a lieu cependant de signaler le démenti apporté par le Conseil d'Etat à certaines allégations de la presse socialiste, qui prétendait que des wagons de blé avaient été exportés du canton de Vaud en Allemagne. Une fois de plus, voici une légende détruite et un tremplin renversé.

Le projet de décret concernant les mines et salines de Bex, dont la *Liberté* a donné les grandes lignes à ses lecteurs, a été voté dans son ensemble, à une grosse majorité, et avec quelques modifications de détail.

Les améliorations de traitements nécessitées par le renchérissement de la vie ont été également à l'ordre du jour. Il en est de même des questions militaires, sous forme d'une motion invitant le Conseil d'Etat à faire des démarches auprès du Conseil fédéral, afin que la date de

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

la démobilisation de la 1^{re} division soit fixée à l'avance et que la durée de service des bataillons de Landwehr — affectés à la garnison de Saint-Maurice — soit réduite à son strict minimum.

M. de Muralt a interpellé le Conseil d'Etat sur les mesures qu'il se propose de prendre en vue de l'application, dans le canton de Vaud, des principes posés par l'arrêté fédéral du 18 juin 1917, relatif à la protection des localités contre l'élévation des loyers et la réquisition des baux. M. Gossy, président du Conseil d'Etat, a répondu que les questions soulevées par cet arrêté étaient à l'étude. Nous enregistrons le dépôt de deux motions, l'une tendant à l'introduction du référendum communal facultatif et l'autre à la publication des jugements pour contravention à la loi fédérale sur le commerce des denrées alimentaires, lorsque l'intérêt public l'exige. Il s'agit simplement de l'application plus stricte de l'article 47 de la loi fédérale.

Le Grand Conseil a, en outre, procédé à dix-huit naturalisations.

tière du wagon, quelques vibrantes paroles de remerciement au public, qui applaudit longuement. Le train repartit aux cris de : Vive la Suisse ! Vive M. Ador !

Pèlerinage fribourgeois à Sachseln

Répondant à l'invitation de l'Association populaire catholique, le Conseil d'Etat a décidé de prendre part officiellement en corps, au pèlerinage des 30 et 31 juillet prochain.

Grand incendie à La Roche

On nous téléphone :

Un gros sinistre a éclaté ce matin, jeudi, au milieu du village de La Roche. Le feu a pris à 7 h. 1/2, dans la grange attenante au bureau de poste, habité par M. Ernest Brodard, buraliste. Il se propagea rapidement à l'habitation, d'où l'on ne put guère sortir que les valeurs et les livres de la poste.

Du bureau postal, l'élément destructeur gagna l'Hôtel de la Croix-Blanche, propriété de M^{me} Ramuz. En quelques minutes, la vaste auberge, construite presque toute en bois, était embrasée. Le feu de bétail qui se trouvait à l'étable en fut tiré à temps, mais tout le mobilier fut consumé.

Malgré les efforts des gens du village, le feu s'étendit à un troisième bâtiment, l'ancienne laiterie, qui était aussi en grande partie en bois.

La encore, tout fut détruit et les deux ménages qui habitaient la maison n'ont, pour ainsi dire, plus un meuble. Les sinistrés sont ici M. Alfred Brodard, qui habitait le rez-de-chaussée et qui était à Hauteville au moment de l'incendie, et M. Albert Scherly, qui occupait l'étage.

On eut même, pendant quelques minutes, des craintes sérieuses pour un quatrième immeuble, abritant la boulangerie de M. Alexandre Scherly. Ce ne fut que vers 9 heures qu'on fut définitivement maître du feu.

Le dommage est considérable, les assurances n'étant pas très élevées. Quant à la cause du sinistre, elle n'est pas encore établie d'une façon certaine. On signale, cependant, le fait que les habitants du bureau de poste ont perçu des bruits de voix suspects dans leur grange, vers 3 heures, ce matin. Est-ce à l'imprudence de l'un ou l'autre rôdeurs, en quête d'un refuge, qu'il faut attribuer l'incendie ? L'enquête nous fixera peut-être là-dessus.

Commission fédérale d'estimation

Le Conseil fédéral a nommé, pour le reste de la période administrative expirant le 31 mars 1919, premier suppléant du 11^e membre de la commission fédérale d'estimation pour le XXVI^e arrondissement : M. Rodolphe de Brémoid, professeur, à Fribourg. Jusqu'ici deuxième suppléant.

Concert d'orchestre

Le concert d'été donné dimanche soir, à l'Hôtel Terminus, par l'Orchestre de la ville, a été couronné d'un plein succès. Nombre de personnes n'ont pu y trouver place. Quant aux exécutions, elles ont été très appréciées pour leur entrain, leur finesse et surtout leur justesse soutenue. Les derniers morceaux ont été bissés.

Institut des Hautes Etudes

Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet : *Les formes de la certitude*.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Ménestrel. — Heule Abend, 8 1/2 Uhr, Übung. « Mutuelle ». — Répétition, ce soir, jeudi, à l'Orpheon, pour messe en chœur mixte du dimanche 30 juillet.

MEMENTO

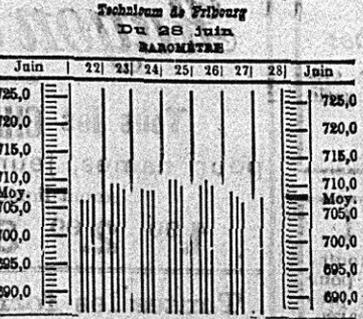
Demain, vendredi, seront examinés, à l'école de la Neuveville, à 8 h., la 5^{me} classe des garçons de la Neuveville, et, à 2 h., la 6^{me} classe des garçons du même quartier.

Calendrier

VENDREDI 29 JUIL

Saint PIERRE et saint PAUL, apôtres

L'Eglise consacre un seul et même jour à la mémoire de ces deux grands apôtres, parce qu'ils ont été les deux principaux fondateurs de la religion, parce qu'ils ont l'un et l'autre donné leur sang dans la capitale du monde pour le nom de Jésus-Christ. Renouvelons-nous dans les sentiments de respect et de soumission que tout fidèle doit au Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, chef visible de l'Eglise universelle.



FRIBOURG

M. le conseiller fédéral Ador à Fribourg

Fribourg a été le premier, en Suisse romande, à saluer le nouvel élu au gouvernement du pays. Et son salut a été pour tous les patriotes un réconfort et un gage de paix pour l'avenir. Bien avant l'arrivée, du direct de 3 heures et demie, émanant vers sa bonne ville de Genève le nouveau conseiller fédéral, une foule compacte stationnait sur le quai et aux abords de la gare. Lorsque le train fut annoncé au passage à niveau de Miséricorde, la musique de Landwehr attaquait l'air fribourgeois *Les bords de la libre Saône* et le public se mit à manifester en criant : Vive la Suisse ! Vive Genève ! Les acclamations redoublèrent, lorsque le direct entra en gare.

Heureusement, sous la direction du sergent-major de gendarmerie, un cordon de police avait été établi, et la modeste réception que les autorités cantonale et communale avaient ménagée à M. Ador put avoir lieu sans encombre. MM. les conseillers d'Etat Vonderweid, Savoy, Chuard et Perrier, accompagnés de M. le chancelier Godel et de M. Bise, vice-chancelier, étaient là, ainsi que M. Ernest Weck, syndic, et MM. les conseillers communaux Romain Weck et Dague. Trois fillettes, dont l'une ceintée des couleurs nationales, et les deux autres ayant revêtu le gracieux costume fribourgeois, précédaient nos magistrats et apportèrent, les premières, à M. Ador, avec de magnifiques gerbes de roses, l'hommage du peuple de Fribourg. Le nouveau conseiller fédéral descendit sur le quai, embrassa paternellement les petites Fribourgeoises et se dirigea vers les représentants de nos autorités, accompagné de MM. les conseillers nationaux Wailleret, Deschenaux et Musy, et de l'un ou l'autre membre de la députation genevoise. M. Grand et Monténach étaient restés dans le train.

M. Vonderweid, président du gouvernement, adressa à M. Ador les félicitations et les vœux du Conseil d'Etat, et M. le syndic Weck fit de même au nom du conseil communal.

Le Conseil communal de Fribourg fit remettre à M. Ador une adresse exprimant l'allégresse de la population de la ville de Fribourg, à la joyeuse nouvelle de l'élévation de M. Ador à la première magistrature de la République. Fribourg, sentinelle avancée du pays romand sur la libre Saône, apprécie à sa juste signification le vote de l'Assemblée fédérale. Il salue, dans l'éminente personne du nouveau représentant de la Suisse romande au sein du Conseil fédéral, le champion du droit, de la liberté et de l'humanité, et c'est avec un sentiment d'absolue confiance qu'il le voit assumer les charges et les responsabilités du gouvernement. L'aurore d'une ère nouvelle se lève pour notre chère patrie. Puissent la divine Providence et le concours de tous les bons citoyens aider le nouveau magistrat dans sa lourde tâche !

M. le conseiller fédéral répondit par quelques paroles pleines d'émotion et de gravité aux congratulations de ses confédérés de Fribourg. Il les remercia bien cordialement pour leur accueil si patriotique. « Je ne serai pas, dit-il, le conseiller fédéral de Genève, mais le conseiller fédéral de toute la Suisse romande et de la Suisse entière. Que Fribourg veuille bien me considérer comme l'un des siens et que mon entrée au gouvernement marque une ère nouvelle d'apaisement et de conciliation ! »

Des bravos nourris et chaleureux accueillirent ces paroles. Un vin généreux coula dans les coupes. La Landwehr joua l'hymne national, puis de nouveau l'hymne fribourgeois, et le public d'applaudit avec transport.

Deux bravos députés au Conseil national, MM. Théraz et Louis Diesbach, vinrent serrer la main de M. Ador, puis le nouveau conseiller fédéral remonta en wagon, non sans avoir redit à nos autorités l'excellent souvenir qu'il emportait de la manifestation spontanée des Fribourgeois. Le train s'ébranla au milieu des ovations de la foule, heureuse d'avoir pu approcher et acclamer le grand citoyen dans lequel le pays tout entier place tant d'espoir.

Les patriotes romandais ont tenu, eux aussi, à prouver à M. Ador, à son passage à Romont, combien son élection les a réjouis. La gare était pavoisée et, sur le quai, au milieu d'une foule considérable, la chorale et les quatre-vingts élèves de l'Ecole secondaire exécutèrent de beaux chants patriotiques. M. le préfet Mauroux, M. le président Chatton et le conseil communal monteront dans le coupé de M. Ador et présenteront à l'élu du Parlement, avec une coupe de vin d'honneur, les félicitations de la population.

M. le conseiller fédéral adressa, de la por-

Sur le front franco-anglais

Commentaire français

Paris, 28 juin. (Havas.) — Notre succès d'Hurtelise s'est affirmé par la conquête de la caverne du Dragon. On se souvient que Hindenburg, à la suite de la perte de milliers de prisonniers, dans la bataille de la Somme, avait prescrit d'abandonner l'usage de ces immenses abris, où, en cas de défaite, les hommes sont pris comme dans des souricières.

Cependant, le tunnel du Mont Cornillet et la caverne d'Hurtelise prouvent que les Allemands n'ont pas su parfois remplacer les défenses condamnées par le maréchal. Ils ont perfectionné, au contraire, leur système.

Leurs fourmillières étaient pourvues de tant de mitrailleuses et elles étaient si savamment aménagées que les Allemands les croyaient impenetrables.

La science de nos officiers et la valeur de nos soldats en ont cependant eu raison. Cela est de bon augure pour l'avenir.

De leur côté, les Anglais poursuivent l'investissement progressif de Lens.

Leur dernière avance autorise beaucoup d'espoir. En résumé, partout, les Allemands sont dominés et le moment pourrait bientôt arriver où le front russe cesserait de n'être plus qu'un simple lieu de repos pour leurs réserves.

A la Chambre française

Paris, 28 juin. (Havas.) — La Chambre a décidé de ne commencer que demain, vendredi, les interpellations sur les opérations militaires.

M. Painlevé, ministre de la guerre, fera probablement, au début de la discussion, une déclaration.

On croit que M. Albert Thomas exposera brièvement son voyage en Russie.

Une demande de constitution de comité secret ne serait déposée qu'après que M. Dalbiez aurait développé une partie de son exposé.

Un journal de M. Caillaux

Paris, 28 juin. La Victoire attaque violemment le Pays, nouveau journal qu'Hervé dit être l'organe de Caillaux, et qui renferme des déclarations pacifistes. La Victoire s'élève avec énergie contre « cette campagne payée par l'ennemi ».

La paix autrichienne

Vienne, 28 juin. (B. C. V.) — A la Chambre, on a insisté, du côté socialiste, sur la nécessité de faire connaître les buts de guerre de l'Autriche et on a affirmé que la paix doit être conclue sur la base de la renonciation aux annexions et indemnités, ainsi que sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

M. Stelzl, de l'Union nationale allemande, a déclaré que les buts de guerre de l'Autriche-Hongrie sont connus. Elle désire une paix honorable garantissant qu'elle n'a pas fait de si grands sacrifices en vain. Cette paix ne peut être obtenue que de concert avec les alliés de l'Autriche-Hongrie.

Le président du Conseil a fait la déclaration suivante :

« La supposition que le gouvernement austro-hongrois aurait reconnu le droit des nations de disposer d'elles-mêmes comme base d'une paix durable est erronée.

« Le gouvernement austro-hongrois se place sur le terrain de la constitution, qui donne à l'empereur seul le droit de conclure la paix. Sous cette réserve, le gouvernement austro-hongrois est constamment prêt, d'accord avec ses alliés, à entrer en pourparlers avec les ennemis sur les bases d'une paix honorable. »

La presse russe et la paix

Pétrograd, 28 juin. (Vestnik.) — La dernière proposition touchant la paix faite par l'Autriche-Hongrie est commentée par certains organes de la presse, qui tous relèvent le manque de sincérité de cette proposition.

La Gazette de la Bourse écrit : « Il faut constater que la proposition de paix de l'Autriche-Allemagne ne rapproche aucunement de la paix. Elle n'est rien d'autre que le jeu bien connu adapté au moment actuel.

Le *Sovremennno Slovo* voit dans les propositions de paix répétées des adversaires la preuve qu'ils ont soif de paix.

L'organe ouvrier *Rabotchaïa Gazeta* trouve que l'ambiguïté de la proposition autrichienne ne peut être écartée qu'en posant à l'adversaire une question catégorique en exigeant une réponse. « Il ne faut pas que les alliés passent outre à la déclaration du gouvernement de Vienne. » Le même point de vue est exprimé par le journal *Novia Jits*.

Tentative de coup de force à Pétrograd

Londres, 28 juin. La Daily Mail publie une correspondance partie de Pétrograd vendredi dernier, de laquelle il résulte que les éléments socialistes extrêmes ont cherché à s'emparer de la capitale par un coup de force.

L'information de la Daily Mail dit qu'un délai de 24 heures avait été intimé aux anarchistes pour évacuer la villa du général Dournovo, où ils avaient établi leur quartier général et qu'ils avaient fortifié. La garde civique du district de Viborg, inféodée à l'anarchie, formait garnison. Des assemblées populaires tumultueuses siégeaient jour et nuit dans le parc de la villa. Les délégués de 23 fabriques adoptèrent la décision de s'emparer des imprimeries des journaux modérés.

Pétrograd, 28 juin. Les journaux constatent que la tentative des maximalistes a échoué. Ils réclament que les auteurs du complot soient désarmés et punis.

Lénine contre Kerensky

Milan, 28 juin. Le *Corriere della Sera* reçoit, de Pétrograd, des renseignements inédits sur le conseil des délégués des ouvriers et soldats, qui vient de se réunir. L'anarchiste Lénine y a violemment pris à partie les ministres Tseretelli et Kerensky, ainsi que la politique des groupes modérés. Il s'est offert à prendre le gouvernement et a déclaré qu'il commencerait par faire arrêter quelques dizaines de capitalistes et leur ferait subir le sort réservé à l'ex-tsar Nicolas. Sans cela, conclut Lénine, nous n'aboutirons à rien.

La question du pain en Russie

Londres, 28 juin. Selon la Daily Mail, le contrôleur des subsistances Peschekanol a fait un rapport pessimiste sur la question des subsistances. Les provisions existantes suffiront jusqu'au mois d'août seulement. A partir des premiers jours d'août, la Russie risque de manquer de pain. La récolte des céréales doit commencer à la fin d'août.

La récolte en Russie

Pétrograd, 28 juin. (Havas.) — Conformément aux données reçues par le gouvernement relativement à la récolte, dans un certain nombre de districts, la récolte en blés d'hiver s'annonce inférieure à la moyenne dans 17 districts, moyenne dans 48, mauvaise dans 29, satisfaisante dans 221 et bonne dans 57. Selon les mêmes données, l'état des blés de printemps est un peu inférieur, en raison des froids des premiers jours de mai.

M. Vénizélos s'installe

Athènes, 28 juin. (Havas.) — Les collaborateurs de M. Vénizélos sont arrivés mardi soir au Pirée, à bord d'un navire grec, escorté par un contre-torpilleur français.

Ils sont arrivés hier matin, en automobiles, à Athènes et se sont rendus au palais royal, où ils ont prêté serment.

Les troupes françaises et les gendarmes crétois ont occupé la place de la Constitution et l'Avenue du palais. De nombreuses places étaient également gardées.

La pension du roi Constantin

Londres, 28 juin. (Havas.) — A la Chambre des communes, plusieurs députés demandent si une pension sera versée à l'ex-roi Constantin.

M. Balfour déclare qu'il ignore encore quels arrangements le haut commissaire a pris à cet égard.

Une pension sera très probablement payée par le Trésor grec.

Norvège et Allemagne

Christiania, 28 juin. (Havas.) — Deux Norvégiens, consuls allemands à Arendal et Skien, ont démissionné.

De nombreuses arrestations d'espions sont opérées sur les côtes norvégiennes.

On constate qu'il y a de fortes présomptions pour croire que le navire Ara ait été incendié à la suite de l'introduction d'un explosif ressemblant à du charbon adressé de Christiania par un Finlandais à un autre Finlandais, lesquels tous deux ont été arrêtés.

Torpillages

Copenhague, 28 juin. (Wolff.) — On mande de Christiania au National Tidende que les vapeurs norvégiens *Maggie* et *Kong Mackon* ont été coulés.

Coulé par un mine

Londres, 28 juin. (Havas.) — Le navire *Hongelia*, de la Compagnie anglaise Péninsulaire orientale a heurté une mine dans le voisinage de Bombay. Le bâtiment a coulé. Le courrier postal est perdu. Des chaloupes sont arrivées à Bombay amenant un certain nombre de passagers et de marins.

Le code de droit canon

Rome, 28 juin. Aujourd'hui, jeudi, à 11 h. 1/2, au Vatican, en présence du Sacré-Collège et des évêques présents à Rome, le cardinal secrétaire d'Etat a présenté officiellement au Saint-Père le nouveau Code de droit canon.

Démenti

Rome, 28 juin. L'Observateur romano dément complètement la nouvelle donnée par un journal libéral du matin selon laquelle, déjà avant la sentence du tribunal militaire, Mgr de Gerlach avait été cité devant le tribunal du Saint-Office et que le procès avait été repris aussitôt après la sentence.

SUISSE

En l'honneur de M. Ador

Genève, 28 juin. Une cérémonie a été organisée hier soir, au parc des Eaux-Vives, par le Cercle démocratique, en l'honneur de M. Ador. Y ont participé de nombreuses personnalités. Des discours ont été prononcés par MM. Eugène Richard, ancien député aux Etats ; Gampert, conseiller administratif ; Tarchini, conseiller national du Tessin, et Deschenaux, conseiller national de Fribourg.

DE NOUVEAU EN VENTE
Cigarettes
MARYLAND-VAUTIER

Un avion sur l'Ajoie

Porrentruy, 28 juin. R. — Hier après midi, entre 1 h. 25 et 1 h. 40, un biplan étranger a survolé les environs de Porrentruy. C'a de nouveau été une alerte dans la petite ville frontalière. Le poste d'artillerie anti-aérienne de la Perche a immédiatement ouvert un feu d'une extrême violence. Une cinquantaine de shrapnels ont été tirés. L'avion a passé au nord de Porrentruy marchant de l'est à l'ouest. C'était un grand appareil, dont, un moment avant son apparition déjà, on entendait le moteur. Des jumelles ne nous ont pas permis de constater la nationalité du biplan.

Plusieurs personnes nous ont déclaré que, à l'instinct, elles ont vu deux avions. L'un passant plus au nord de Porrentruy. Des habitants de Courtemaiche nous ont formellement assuré aussi que deux avions avaient été aperçus de ce village. Un des avions, celui qui s'est rapproché le plus de la ville, a pris la direction de Croix (frontière française), puis s'est abaissé et est revenu vers Porrentruy. Un moment après, devant le feu intense qu'il rencontrait — des shrapnels le mettaient certainement en danger — il a repris sa route perdue, inclinant toutefois plus au nord et, enfin, piquant tout droit dans la direction de Belfort.

On nous communique de la frontière que les batteries françaises auraient tiré.

Pendant tout le survol de l'Ajoie, outre l'artillerie, on entendait dans tous les environs les salves nourries de l'infanterie.

Les balles de shrapnels ont plu, notamment, sur Courtemaiche et Montignez. A Courtemaiche, un culot de shrapnel est tombé sur l'étable de M^{me} veuve Favier, a traversé l'immeuble de part en part, et a blessé à la hanche une vache, qui a dû être abattue. M. Auguste Theurillat, industriel, venait d'arriver son automobile devant sa propriété ; une balle de shrapnel a atteint sa machine. Beaucoup d'arbres fruitiers ont souffert des balles. Heureusement, il n'y a eu d'accident de personnes.

Un shrapnel est tombé dans le champ de M. Joseph Terrier, à Montignez. Il n'a pas éclaté. Un autre est tombé derrière la ferme Bohny, près du même village et, là aussi, dans un champ appartenant à M. Montavon.

Chambres fédérales

Berne, 28 juin. Le 27 juin, à 1 h. 15 après midi, un biplan étranger a survolé, à la hauteur de 2000 mètres environ, la région de Beurnevésin-Cœuve-Dampheux-Lugnez. L'appareil, qui a essuyé les feux violents de nos postes, a quitté le territoire suisse à 1 h. 22, près de Boncourt.

Etat-major de l'armée : Bureau de la presse.

Les pleins pouvoirs au Conseil national

Berne, 28 juin. Le Conseil national liquide rapidement quelques petites affaires de chemin de fer, puis reprend la discussion du rapport de neutralité. M. Jaton (Vaud) développe une motion demandant de restreindre les pleins pouvoirs du Conseil fédéral aux questions économiques et de ravitaillement.

M. Maillier (Vaud) appuie le postulat Borella, amendé par M. Daucourt. La commission parlementaire est nécessaire pour la pacification, ainsi que pour notre renom à l'étranger.

M. Bertoni (Tessin) appuie également le postulat Borella.

M. Willemin (Genève) dit que le mécontentement provient de la politique suivie par le Conseil fédéral depuis août 1914. Il attaque ensuite M. Hoffmann et demande sa mise en accusation.

Rappelé à l'ordre, M. Willemin continue et répond à M. Greulich. Le président le rappelle à la question.

M. Greulich réplique à M. Willemin en disant que celui-ci ressemble aux marionnettes qui amusent les enfants. (Bravos et hilarité.)

M. Haberlin (Thurgovie) examine l'affaire Hoffmann. Les neutres, dit-il, ont le droit d'intervenir en faveur de la paix. Si M. Hoffmann avait consulté ses collègues, on ne pourrait rien lui reprocher. Il n'a commis qu'une faute politique, et non une faute qui entache son honneur. Néanmoins, sa situation au gouvernement était devenue impossible et il en a tiré la conséquence logique ; mais il est excessif de parler d'agent allemand » et de « poursuites pénales ».

M. Haberlin fait appel à la Suisse romande et italienne et déclare que lui aussi demande une enquête, dans l'intérêt même de M. Hoffmann.

Le débat continue.

CHAMMONT Grand Hôtel
sur Neuchâtel
Altitude 1178. Funiculaire. Séjour d'été. Grandes forêts de sapins. Panorama splendide des Alpes. Prix de pension : 8 à 15 francs. Prospectus sur demande. 3051
P. Wagner, propriétaire.

NOBLESSE GENEVE
Vrale gourmandise
Citrone & Co
Vermouth délicieux

Madame veuve Elise Hennely, à Villarsel, se fait un devoir de remercier sincèrement la Direction des Entreprises électriques fribourgeoises, ainsi que tout le personnel, et les parents, amis et connaissances qui lui ont témoigné tant de marques de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

Scieurs

On demande tout de suite ou pour époque à convenir 2 bons scieurs ainsi que quelques manoeuvres. Place stable. Forts gages à personnes sérieuses.
S'adresser chez M. A. Rodde, scierie, Le Locle. 3349

ON DEMANDE un ouvrier maréchal
chez M. MEYER, maréchal.

C'est seulement vendredi 29 juin, de 9 h. à 6 h., à l'Hôtel du Chasseur, à Fribourg, qu'on achètera, aux plus hauts prix

dentiers

et dents artificielles, neuves ou usagées, ainsi qu'argent, or et platine. 3343
Le représentant de la maison D. Steinfeld, de Zurich, acheteur et fondeur autorisé.

On demande pour la Haute-Savoie un ouvrier

scieur

connaissant bien la multipl., et un domestique

VOITURIER

expérimenté dans le charroi des bois. Conditions avantageuses, places stables.
Faire offres sous P 1.897 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 3350

A louer, pour le 25 juillet, à la rue de Romont, un

appartement

de 4 chambres, cuisine et dépendances. De plus, un petit logement au Champ des Cibles, d'une chambre et cuisine. 3327
S'adr. sous chiffres P 3166 F à Publicitas S. A., Fribourg.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital versé et réserves : Fr. 85,000,000

Réception de dépôts d'argent à vue et à terme

Avances de fonds contre garanties

Toutes opérations de banque

Réception de nouveaux sociétaires

(Les versements sur parts sociales effectués jusqu'au 30 juin participent au dividende dès le 1^{er} juillet 1917.)

Marché aux fleurs

Samedi 30 juin, dès 8 h. du matin, marché-concours aux fleurs, sur la place des Ormeaux.
Tous les amateurs sont cordialement invités.

CONFECTIONS POUR DAMES

Il vient de rentrer un très bel assortiment en blouses blanches. Modèles de Paris. — Prix avantageux.

J. MONNEY

— 29, Avenue de la Gare, Fribourg —

IMPORTANTE USINE

de la Suisse française demande

DIRECTRICE

capable de diriger un nombreux personnel féminin. Situation d'avenir. Références et certificats de premier ordre exigés. Faire offres avec photographie et prétentions sous chiffres P 3304 L, Publicitas S. A., Lausanne. 3348

HOTEL SPITZFLUH, au LAC-NOIR

Altitude 1050 m. (cl. de Fribourg)

Séjour idéal. — Pêche. — Canotage. — Centre d'excursions. — Poste-automobile chaque jour de Fribourg. P 3192 F 3312
Téléphone 1704. Famille AUDESSET, propriétaire.

LAC DE BIENNE et HAUTEURS DU JURA

Stations climatiques. — Belles excursions

Prospectus : Bureau officiel de renseignements, Biemme.

KNOPF

LIQUIDATION PARTIELLE

Pour cause de fin de saison, nous liquidons, à partir de

vendredi 29 juin

tous les chapeaux pour dames et fillettes à des PRIX DÉRISOIRES

Chapeaux non garnis, pour dames, seront liquidés à partir de **0.95**

Chapeaux non garnis, pour fillettes, seront liquidés à partir de **0.45**

VOIR NOS ÉTALAGES

Maison S. KNOFF, Fribourg

A vendre ou à louer

plusieurs domaines de toutes contenances, 10 montagnes avec bois, auberges avec terre, cafés, maisons, boulangeries, etc.

A louer dans le canton de Vaud plusieurs jolis cafés, peu de repris.

S'adresser à Louis Genoud, Carde catholique, Bulle; tous les mardis, au Saint-Georges, à Romont. 3345

On demande, pour un bon établissement de Lausanne, un jeune garçon en qualité de

garçon d'office

Ecrire sous chiffres Y 14622 L Publicitas, S. A., Lausanne.

MYRTILLES

Caisse de 5 kg., Fr. 5,50 franco contre remboursement. 3304
Fils de St. Notari, Lugano

Bandages herniaires

Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et inimitable meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande. Discretion absolue, chez P. Germond, sellerie, Payerne.

Plusieurs ouvriers SONT DEMANDÉS

à la scierie Périsset, commerce de bois, Ursy. Travail assuré pour toute l'année. 3333

Echallens CAFÉ

Le café du Nord, tout de vendre ou à louer, tout de suite. 3-81
S'adresser à F. Chevallaz, à Echallens.

D'CHAPERON

Châtel-Saint-Denis absent

pour service militaire

JEUNE FILLE

aimant les enfants et sachant coudre

est demandée

dans bonne famille. 3344
S'adresser à Case postale N° 19907, Bulle.



Chapeaux

de dames

A PRIX RÉDUITS

Fin de saison

CHAPELLERIE

GALLEY

24, rue de Lausanne, Fribourg

L'amour

en ménage ne suffit pas pour être heureux; il faut aussi l'aisance. Vous gagnerez de l'argent en vendant notre article d' grand) consommation. A familles honnêtes et solvables, nous consentons longs crédits. Pas besoin d'assurance d'argent.
Ecrire en joignant cette annonce à Case 4174, poste Eaux-Vives, Genève. 3342

A VENDRE

2 juments

les deux à 2 mains, de toute confiance, l'une de 5 ans, et l'autre de 6 ans, les deux de jiquet.
S'adresser à M. Jean Maguin, boulanger, Hauteville (Gruyère). 3341

FRIBOURG
rue de Romont, 26
Vis-à-vis du Temple

Grosch & Greiff S. A.

FRIBOURG
rue de Romont, 26
Vis-à-vis du Temple

Notre Grande LIQUIDATION partielle

commencera dès demain VENDREDI 29 JUI



Occasions réelles

Au prix de

28.50 & 38.50

nous soldons de très jolis

COSTUMES TAILLEUR

pour dames et jeunes filles, soit en serge de belle qualité, en noir et bleu marin, jaquette bien doublée.

A saisir tout de suite!

A

9.90 & 14.90

nous soldons de très jolies jupes blanches soit en popeline, ratine, etc., ainsi qu'en damier noir et blanc, lavable.

Aux prix les plus bas

NOUS SOLDONS

de très belles robes d'été, soit en voile blanc brodé, mousseline blanche, voile rayé couleur, ainsi que robes de toile rayée très pratique.

Nous soldons

aux prix de

2.90 & 4.90

de très jolis

JUPONS

lavables, en percale rayée, volant plissé.

Nous vendons au prix de solde un LOT de BLOUSES pour dames

soit en linon, voile, nansouk, mousseline, percale, etc. le tout avec très jolis cols, garniture de petits plis lingerie et broderie.

Prix de solde : **1.90, 2.90, 3.90**

Pour 9.90

nous offrons de superbes BLOUSES de dames en voile très fin monté sur jour, broderie soignée valant jusqu'à 22.50.

Profitez!

de la liquidation de toutes les blouses couleur pour dames, en tissu très pratique, soit : percale rayée, satinette, cretonne, etc. Soldées : **3.90, 4.90**

Rayon de la Mode

Tous les CHAPEAUX GARNIS

pour dames, jeunes filles et enfants

seront liquidés à tous prix :

1.90 2.90 3.90 4.90 6.90

Toutes les formes de chapeaux seront soldées à des prix dérisoires.